

- AGENDA -

Calendrier des manifestations d'avril à juin prochain

- DU SAMEDI 12 AVRIL AU DIMANCHE 27 AVRIL -

Défi de Pâques

- DIMANCHE 20 AVRIL -

Chasse aux œufs

- SAMEDI 10 MAI -

La Suisse bouge (voir encadré ci-dessous)

- VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 JUIN -

Rallye du Chablais

- SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN -

Giron des Musiques

- SAMEDI 21 JUIN -

Marché du terroir

- DÈS LE MARDI 1ER JUILLET -

Ailyos Art & Nature

- JEUDI 17 JUILLET -

Cinéma en plein air

LEYSIN BOUGE LE 10 MAI PROCHAIN !

Dans le cadre du programme suisse.bouge, Leysin propose une journée d'initiation sportive le samedi 10 mai de 10h à 17h au Centre sportif de la patinoire. Au programme: tir à l'arc, escalade, slackline, VTT, football, e-bike, spinning, beachvolley ou encore pumtrack. Les participants sont libres de tourner entre les différents postes, en testant les activités à leur rythme. Certains ateliers suivront un horaire spécifique pour des sessions encadrées. À découvrir en plus des initiations: des démonstrations de freestylebike toute la journée. Parents et enfants peuvent participer ensemble, apprendre, se challenger et surtout s'amuser!

Informations complètes sur:
www.leysin-tourisme.ch

Prochaines séances publiques du Conseil communal à la Salle du Nord:

Jeudi 19 juin | 20h15 • Jeudi 25 septembre | 20h15 • Jeudi 11 décembre | 20h15

SERVICES PUBLICS • Maison de Commune | Rue du Village 39, 1854 Leysin • **Administration** | +41 24 493 45 40 | greffe@leysin.ch | www.leysin.ch | **NUMÉROS D'URGENCE** • Police 117 • Feu 118 • Ambulances 144 • Rega | Secours en montagne 1414 • **Gendarmerie** | +41 24 557 78 41 • **SERVICES MÉDICAUX** • Urgences | +41 24 494 20 10 • **Cabinet médical** | Dr Sohani | +41 24 494 15 47 • **Leysin Méd** | Cabinet Médical de Miremont | +41 24 493 30 90 • **Cabinet dentaire Hartmann** | +41 24 494 27 11 • **Cabinet vétérinaire** | Erica André | +41 77 460 87 57 | veterinaire.leysin@bluewin.ch • **Pharmacie de Leysin** | +41 24 494 45 00 • **NUMÉROS UTILES** • **Association Touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses** | +41 24 493 33 00 | info@leysin-tourisme.ch | www.leysin-tourisme.ch • **Centre sportif de Crettex-Jaquet** | Route des Centres sportifs 4, 1854 Leysin | +41 24 493 22 70 | info-gsl@leysin.ch | www.sportleysin.ch • **Centre Sportif de la Place Large** | Route de la Cité 27, 1854 Leysin | +41 24 493 33 00 • **Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA** | Route du Belvédère 8, 1854 Leysin | +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch

Couverture - Photo: José Crespo

LE LEYSENOUD

JOURNAL COMMUNAL DE LEYSIN • WWW.LEYSIN.CH • NO 46 / AVRIL 2025

SPORT - PAGE 4

Masterplan VTT
de nouveaux itinéraires
pour toutes et tous

PATRIMOINE - PAGE 6

Arbres de jardin
une nouvelle loi
pour les protéger

TRAVAUX ET EAUX - PAGE 8

Olivier Borloz
rencontre avec
le nouveau chef du service

ASSISTANCE - PAGE 9

Premier répondant 144
assurer les premiers soins
en cas d'urgence sanitaire

GASTRONOMIE - PAGE 10

Village du Goût 2025
un nouveau comité et
un nouveau parrain

- ÉDITORIAL -

Une année 2025 qui démarre sur les chapeaux de roues

Le printemps est arrivé, et avec lui l'envie de partir se balader à la redécouverte des beaux paysages de notre région et de profiter des belles journées à venir.

Ce changement de saison est synonyme de nouveaux projets pour notre commune, à l'image de la mise en place de notre Masterplan VTT. Celui-ci vise à développer l'offre en sentiers pour les amateurs de tout-terrain, mais avec une plus-value essentielle: une ouverture aux familles et aux débutants. À la clé: le développement de notre offre de tourisme quatre saisons, mais pas seulement. Ce projet, dont la réalisation courra jusqu'en 2027, entend également réguler la pratique du VTT et assurer ainsi une meilleure cohabitation entre les différents usagers du territoire communal.

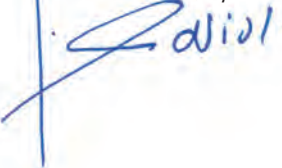
Soucieuse du bien-être et de la santé des habitants de Leysin, la Municipalité a également décidé, en ce mois d'avril, de lancer un appel à toutes les personnes intéressées à devenir «Premier répondant 144». Engagé par la centrale de secours, le Premier répondant 144 est amené à intervenir en cas d'urgence sanitaire sur le territoire communal. Son rôle est de dispenser les premiers soins (pansements, piqûres, massage cardiaque, etc.) dans l'attente de l'arrivée de l'ambulance. Celle-ci met en effet près de 25 minutes à monter à Leysin, en raison de sa situation géographique, au lieu des 15 minutes préconisées. Or, comme chacun le sait, les premières minutes sont déterminantes pour la victime et son pronostic vital.

J'en profite également pour vous mettre l'eau à la bouche en vous rappelant la prochaine édition du Leysin Village Alpin du Goût, laquelle se tiendra du 20 au 28 septembre, dans le cadre de la Semaine du Goût. Une sixième édition qui compte un nouveau comité et un nouveau parrain, en la personne d'Elliott Hébert, cofondateur de la Brasserie des Vagabonds. Une édition goûteuse à plus d'un titre, puisque des collaborations seront mises sur pied avec Aigle, nommée «Ville suisse du Goût 2025».

Enfin, Leysin participe cette année encore à l'opération suisse.bouge, qui privilégie le mouvement et l'activité physique. Rendez-vous est donc donné à tous les amateurs au Centre sportif de la patinoire, le samedi 10 mai, pour se dépenser au travers des nombreuses activités sportives au programme.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent printemps.

Jean-Marc Udriot, Syndic



IMPRESSUM - Choix des sujets: Comité de rédaction (Jean-Marc Udriot, Syndic, Jean-Jacques Bonvin, Secrétaire communal, Alexandre Belogi, Directeur de l'ATALC et Marlène Nerini, Rédactrice) • **Édition:** Commune de Leysin • **Rédaction:** Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch • **Graphisme:** Alphonse Garcia, Leysin • **Photographies:** José Crespo • **Tirage:** 2'500 exemplaires (distribution tout-ménage dans la Commune de Leysin) • **Impression:** PCL, Aigle



- JOJ 2020 -

Un passage de coupe parfaitement réussi

Une cérémonie particulière s'est tenue le 24 janvier dernier à La Berneuse, à Leysin. Celle-ci a marqué de manière officielle la transmission de la coupe reçue à l'issue des Jeux olympiques de la jeunesse. Après Leysin, celle-ci s'en est allée du côté de la Commune du Chenit.

Le 22 janvier 2020 lors de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de la jeunesse à Lausanne, le président du Comité international olympique, Thomas Bach, remettait une coupe symbolique aux organisateurs de l'événement, afin de les remercier eux et l'ensemble de la population, pour leur contribution au succès de la manifestation.

Tournus dans les communes

Depuis lors, cette coupe a fait du chemin, les autorités lausannoises ayant décidé d'organiser un tournus au sein des cinq communes vaudoises qui ont accueilli des compétitions dans le cadre des Jeux. C'est ainsi que Lausanne a transmis le précieux trophée à Ollon, qui l'a remis à Ormont-Dessus après une année passée sur sol boyard, laquelle l'a elle-même donnée à Leysin pour la même durée. Le 23 janvier dernier, c'était au tour de la Commune du Chenit (épreuves de ski de fond) de recevoir la coupe des mains de la délégation leysenoude.

Avec les écoles

À chaque passage de témoin, les communes sont libres d'organiser des animations. À Leysin, en plus d'une cérémonie officielle incluant la présence de nombreux invités (syndics et municipaux des sports, représentants du CIO, des associations

de ski, déléguée au sport international du canton de Vaud, etc.), il a été choisi de mettre sur pied une compétition de ski. En guise de clin d'œil aux JOJ, celle-ci a réuni des jeunes, plus précisément une cinquantaine d'élèves de la 9H à la 11H (12 à 16 ans), filles et garçons confondus, en provenance des cinq communes (10 par collectivité).

Slalom, repas et découverte du domaine

Les athlètes en herbe se sont ainsi mesurés au travers d'un slalom le matin, une course qui a été suivie d'une remise de prix. À midi, l'ensemble des invités a été convié à partager un repas au restaurant tournant Le Kuklos, en toute convivialité. L'après-midi, les élèves ont été pris en charge par des moniteurs de l'École suisse de ski de Leysin. L'occasion pour eux de découvrir ou redécouvrir le domaine skiable leysenoud et de terminer la journée en beauté. ■



Photo: Daniel Nikles



- SPORT -

Le Masterplan VTT entrera en phase active dès cet été

4

Le concept, porté par la Commune et l'association Leysin Outdoor, vise à démocratiser la pratique du VTT au niveau régional. Dès cet été, de nouveaux parcours et itinéraires vont voir le jour. Focus sur ce qui attend tout prochainement les passionnés de deux-roues.

Cela fait plus de 20 ans que Leysin et ses environs constituent un pôle d'intérêt régional pour la pratique du vélo tout-terrain. Un engouement consécutif à l'organisation de plusieurs compétitions internationales au début des années 2000. Si les infrastructures et les tracés n'ont cessé de se développer depuis, ces derniers se destinent essentiellement aux sportifs confirmés. L'objectif du groupe de travail à l'origine du Masterplan VTT est désormais d'élargir le panel de la clientèle. «Leysin propose, pour l'heure, des pistes de descente rouges et noires, assez difficiles. Nous allons créer des pistes de flow trail (**lire légende 1.**) et des itinéraires à l'attention de cyclistes moins expérimentés, des enfants, des familles», se réjouit le chef de projet, Fabian Pavillard. Un maillon de chaîne supplémentaire, pour reprendre la formule du guide, vers une diversification de l'offre touristique et des activités 4 saisons.

Début des aménagements à La Berneuse

Dès la fin de la saison de ski, l'équipe du Bike Park de Télé-Leysin-Les Mosses-La Lécherette (TLML SA), sous la supervision de Brice Cantenot, va ainsi s'affairer à la création de nouveaux parcours. Une piste bleue (niveau de difficulté

facile) permettra de rejoindre la Joux d'Aï depuis le sommet de La Berneuse, tandis qu'une zone de sauts sera aménagée dans le secteur de Tête d'Aï. Celle-ci permettra de rejoindre Mayen, pour ensuite emprunter une piste verte direction Bryon. Les vététistes disposeront encore, un peu plus bas, de deux pistes rouges avec différentes jonctions, et d'une piste noire qui les mèneront au départ de la télécabine de La Berneuse (**voir plan ci-dessous**). «Pour le secteur de La Berneuse, on espère terminer les travaux d'ici l'été 2026», explique le guide de montagne.



Rejoindre Aigle et Les Mosses

Outre le secteur des hauts de Leysin, le projet inclut l'officialisation et le marquage d'itinéraires en direction des communes voisines d'Aigle et d'Ormont-Dessous (Les Mosses). Si aujourd'hui des sentiers pédestres et/ou forestiers sont déjà empruntés par des adeptes de VTT pour rejoindre le Chablais vaudois ou les Ormonts, cela n'est pas sans poser problème (conflits entre les divers usagers et impact sur le milieu naturel). Le masterplan vise à baliser certains itinéraires et à les rendre praticables tant pour les cyclistes que pour les marcheurs. «On a beaucoup travaillé avec l'association Vaud Rando pour améliorer la cohabitation entre les vélos et les randonneurs. Sur les tronçons trop étroits, nous allons créer des parcours d'évitement, détaille le chef de projet. En renforçant la signalétique, on espère également réduire les itinéraires sauvages nuisibles pour la faune et la flore.»



2.



Une première au niveau cantonal

Le développement des infrastructures liées au VTT à Leysin est rendu possible suite à l'annonce, en janvier dernier, du soutien du canton. Celui-ci a accordé au projet une enveloppe globale de 900'000 francs, issue de financements cantonaux et fédéraux. En juin 2023, le Conseil communal de Leysin avait déjà validé un crédit de 1,3 million de francs afin d'élaborer et de mettre en œuvre le concept. «Par son ampleur, notre Masterplan est vraiment novateur, souligne Fabian Pavillard. À terme, on espère pouvoir aller encore plus loin en créant des itinéraires balisés et sécurisés entre les stations des Alpes vaudoises.» ■

Légendes:

1. **Flow trail:** piste de VTT aménagée pour offrir une descente fluide, ludique et accessible. Idéale pour les débutants et les familles, elle permet de rouler en toute sécurité tout en vivant de belles sensations.
2. «Notre objectif est de créer des itinéraires à l'intention des familles et développer notre offre 4 saisons», relève le chef de projet Fabien Pavillard.

5



Belvédère 8 | 1854 Leysin
+41 24 494 16 35 • www.leysinpark.ch/bikepark

Photos & Images: Freepik.com - Leysin Outdoor



– PATRIMOINE –

1.

Une nouvelle loi pour le patrimoine arboré

6

Le 1er janvier 2023 marquait l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager. Cette dernière vise à préserver et à promouvoir la qualité et la diversité du patrimoine naturel et paysager au niveau du canton. Avec quelles conséquences pour Leysin? Éléments de réponse.

La loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) cible les arbres remarquables et tous les arbres de plus de 40 centimètres de circonférence situés en zone urbaine ou villageoise et dans les pâturages. Les dispositions légales affectent donc l'ensemble des communes et des propriétaires fonciers du canton. «Si on prend l'exemple de Leysin, elle s'applique à tous les arbres qui se trouvent à proximité des chalets et des infrastructures», explique

le garde forestier et responsable du groupement forestier Leysin - Les Ormonts, Laurent Berset. Mais en quoi diffère-t-elle de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites jusqu'alors en vigueur? «Elle va plus loin dans la préservation de la biodiversité. Elle vise à augmenter la canopée dans l'espace bâti et à améliorer les conditions de développement des arbres existants ou à venir. Parallèlement, elle impose des démarches administratives plus complexes aux propriétaires.»

Se faire accompagner lors des demandes

Ainsi, lorsqu'un propriétaire souhaite couper un arbre dans sa propriété, il ne fait plus une demande d'abattage, mais une demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré. Celle-ci peut être octroyée dans les cas suivants: des risques sécuritaires ou sanitaires avérés, une entrave à l'exploitation agricole ou des impératifs de construction ou d'aménagement. Un arbre qui bouche la vue n'est pas considéré comme un argument valable. Et s'il s'agit, par exemple, d'améliorer l'ensoleillement lors de l'installation de panneaux photovoltaïques? «Dans ce cas de figure, il y a une pesée d'intérêts complexe à faire», poursuit Laurent Berset. C'est pourquoi le responsable du groupement forestier invite chaque citoyen à prendre contact avec l'administration communale en amont de ses démarches, afin de bénéficier de conseils avisés. «Nous aimerions vraiment éviter que les gens effectuent un abattage sans en faire la demande. Outre les dommages causés à la biodiversité, l'amende peut être salée.»



Divers facteurs pris en compte

L'intérêt d'un arbre dépend de nombreux facteurs: sa taille, son âge, sa hauteur, son essence, son intérêt pour la biodiversité, son emplacement ou encore son histoire. Tous ces points entrent en ligne de compte dans l'octroi d'une dérogation, une compétence qui revient aux autorités communales. Dans le cas des arbres remarquables, c'est le canton qui délivre l'autorisation. «À titre d'exemple, un chêne sera mieux coté qu'un hêtre en raison de son écorce qui abrite de nombreux insectes», détaille le garde forestier. La nouvelle loi vise aussi à préserver et à développer les espèces indigènes tout en limitant le développement d'espèces exotiques. «Toutefois, si un arbre non indigène a été offert dans le cadre d'un événement commémoratif ou d'un jumelage entre communes, il revêt un caractère historique et tombe sous le coup de la nouvelle loi.»

Mise en place de mesures compensatoires

Notons encore que des mesures compensatoires ou de réparation aux atteintes causées au patrimoine arboré sont exigées dans tous les cas. Ces dernières sont sujettes à des démarches administratives qui s'ajoutent à la demande de dérogation. «Il s'agit de proposer un projet de compensation pertinent et proportionné à la perte causée par l'abattage de l'arbre en termes de biodiversité», commente Laurent Berset. Les propriétaires disposent d'un délai d'un an pour la réalisation des mesures de remplacement. ■

7

Légende:

1. Lorsqu'un propriétaire souhaite couper un arbre sur sa propriété, il ne fait plus une demande d'abattage, mais une demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré.



La loi et son règlement sont consultables
dans leur intégralité sur le site de l'État de Vaud
www.vd.ch.

Photos: José Crespo

Olivier Borloz

rencontre avec le nouveau chef du service

Enfant de Leysin, Olivier Borloz est le nouveau chef du Service des travaux et des eaux. Il a officiellement pris la succession de Pierre-Henri Chesaux le 1er janvier dernier. Rencontre.

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'Olivier Borloz nous accueille lors de notre entretien. Lui qui a repris le poste occupé par Pierre-Henri Chesaux se sent en effet comme un poisson dans l'eau. «C'est une fonction que j'ai toujours rêvé d'occuper», nous confie-t-il d'entrée de jeu. Pour l'expliquer, il met en avant son attachement à la Commune – «J'ai tout fait ici», plaisante-t-il – et le plaisir de se mettre au service de la population.

Expérience professionnelle

Après sa scolarité obligatoire à Leysin, Olivier Borloz effectue un apprentissage de menuisier chez Jean-Pierre Tauxe, dit «Choucate». Faute de travail, il ne peut rester au sein de l'entreprise et part chercher un emploi en plaine. S'ensuivent diverses expériences dans des menuiseries privées: à Roche, Troistorrents, puis finalement à Monthey, où il restera une vingtaine d'années, jusqu'en juillet 2023. Ce parcours lui permet également de parfaire sa formation, avec l'obtention d'un brevet fédéral de contremaître en 2003.

Retour dans les Alpes vaudoises

À la fin 2023, après une courte période de chômage, il est engagé chez Louis-Philippe Oguey, au Sépey, d'abord pour quelques semaines, puis finalement jusqu'à la fin octobre 2024. «Je savais que le poste de chef du Service des travaux et des eaux allait se libérer à Leysin. Lorsque l'annonce est parue, j'ai bien évidemment postulé. J'ai eu énormément de plaisir à travailler dans une entité à taille humaine», commente-t-il. «J'étais au Carnaval de Bâle lorsque la Commune m'a convoqué.»

Toujours motivé

Ses motivations n'ont pas changé avec le temps. Il voit cette fonction comme un nouveau challenge. «Elle me permet enfin de valoriser mes diplômes et toute l'expertise que j'ai pu accumuler jusqu'ici», raconte-t-il. «Je suis aussi très heureux de revenir travailler pour ma commune.» Aujourd'hui, le responsable a pour tâche de gérer et coordonner une équipe d'une vingtaine de personnes aux fonctions très diverses: maçonnerie, entretien des bâtiments communaux, nettoyage des routes communales et déneigement, taille des arbres, service des eaux, etc. «Avec la neige qu'il est tombé durant les vacances, j'ai été directement mis dans le bain», sourit-il. Mais pas de quoi l'inquiéter pour autant.



Gestion d'équipe

Le jeune quinquagénaire peut en effet s'appuyer sur sa solide expérience dans la direction d'équipe, notamment en tant que chef du site de Leysin du SDIS Alpin. «J'y ai suivi plusieurs cours de leadership et de management», explique-t-il. Il a par ailleurs occupé le poste d'officier à l'armée (grade de 1er lieutenant). L'organisation, un autre élément qu'il connaît bien. Très impliqué au niveau local, il a pris part à la mise sur pied de nombreuses manifestations sur sol leysenoud, à l'image des camps de ski organisés par la Jeunesse Edelweiss. Tout porte à croire qu'il saura tenir la mesure, lui qui joue depuis près de 35 ans comme percussionniste à la Fanfare de Leysin et qui est membre des Tambours de Villeneuve. ■



ADMINISTRATION COMMUNALE
Rue du Village 39 - 1854 Leysin

Service des Travaux et des Eaux:
+41 24 494 11 54 • www.leysin.ch

Photo: José Crespo

Sauver des vies

en devenant premier répondant 144

Le dispositif a été mis en place dans certaines régions périphériques, afin d'améliorer la prise en charge des victimes en cas d'urgence sanitaire. La Commune est à la recherche de Leysenouds souhaitant rejoindre ce programme. Quelques précisions sur cette fonction ô combien importante.

En cas d'urgence sanitaire, une intervention rapide augmente considérablement le pronostic vital de la personne concernée. Selon le lieu de l'incident, les secours et l'ambulance peuvent néanmoins mettre du temps à arriver. La problématique se pose pour Leysin, comme pour d'autres régions des Alpes vaudoises. «Nous sommes hors périmètre. Il faut généralement près de 25 minutes pour qu'une ambulance intervienne depuis la plaine, au lieu des 15 minutes préconisées. Et cela, quand les conditions de circulation sont réunies», relève Laurence Habegger, municipale en charge des affaires sociales.

Engagé par le 144 en parallèle de l'ambulance

Afin de pallier cette situation, la Commune réfléchit à la mise en place d'un système de premiers répondants 144 (PR 144), un dispositif déjà en vigueur à Villars-Gryon depuis 2009. En cas d'urgence, l'un de ces premiers répondants est engagé via la centrale 144, en parallèle de l'ambulance basée en plaine. Il intervient pour assurer une prise en charge initiale rapide et dispenser les premiers soins jusqu'à l'arrivée des secours. Selon les spécialistes, le taux de survie d'une personne victime d'un arrêt cardio-vasculaire diminue d'environ 10 % chaque minute. Le rôle du premier répondant 144 ne se limite toutefois pas à cela. «Il est amené à intervenir pour toutes sortes d'urgences sanitaires: choc anaphylactique, saignements, pose de pansements compressifs, piqûres... L'objectif est de disposer de gens compétents dans le plus grand nombre de cas possibles. En tant que station de montagne, nous sommes en effet également confrontés au manque de médecins les week-ends.»

Ouvert à tous

Toute personne de 18 ans et plus, même sans aucune expérience dans le domaine de la santé, peut rejoindre ce dispositif. Il faut néanmoins disposer d'un permis de conduire et d'un véhicule, travailler dans un périmètre proche et suivre une formation initiale. En ce qui concerne Leysin, cette formation est dispensée gracieusement par les professionnels du Centre de secours et d'urgences du Chablais et des Alpes vaudoises. Elle comprend 50 heures de cours, auxquelles s'ajoutent 24 heures de formation continue tous les deux ans, fractionnées en trois demi-journées de cours et une journée de stage en ambulance.



Défraiement

Pour leurs interventions, leur formation et leurs journées de garde, les premiers répondants reçoivent une rémunération selon un barème cantonal. Relevons encore que chaque PR 144 bénéficie d'un contrat de travail auprès du service d'ambulance auquel il est rattaché. **Alors, intéressés?** Pour en savoir plus sur cette activité et le programme de formation, n'hésitez pas à contacter Laurence Habegger au +41 79 274 43 38 ou par mail: laurence.habegger@leysin.ch ■



ADMINISTRATION COMMUNALE
Rue du Village 39 - 1854 Leysin

Laurence Habegger:
+41 79 274 43 38 • laurence.habegger@leysin.ch

Photo: www.freepik.com



- GASTRONOMIE -

Village du Goût 2025: en route pour une savoureuse 6^{ème} édition!

10

Mise sur pied dans le cadre de la Semaine du Goût, la sixième édition aura lieu du 20 au 28 septembre prochain. Au programme, diverses animations et, pour les mettre en lumière, un nouveau parrain.

Pour organiser au mieux cet événement, un nouveau comité s'est mis sur pied, suite au départ de deux de ses membres. Municipale en charge du tourisme, des affaires sociales et de la sécurité publique, Laurence Habegger a ainsi été nommée à la présidence, en remplacement de Jean-Marc Udriot. Représentante de l'ATALC (Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses), Cyrielle Roussy a fait son entrée en qualité de comptable, en remplacement de Florence Pellaud.

À l'affiche

Divers rendez-vous seront à nouveau au menu de cette mouture. On retrouvera la traditionnelle Journée du parrain pour ouvrir les feux le samedi 20 septembre, le Marché du Terroir à l'ancienne le 27 septembre, et le brunch de clôture le dimanche 28 septembre à l'Alpage du Temeley. D'autres animations seront mises sur pied en guise de clin d'œil à Aigle, nommée Ville suisse du goût 2025. Dans ce cadre, la ville, en partenariat avec GastroVaud, section Chablais, a invité les artisans et restaurateurs de toute la région à proposer une création gastronomique originale, composée à partir d'ingrédients locaux. À savourer depuis le 3 mars déjà, auprès des commerces participants.

Parrain 2025

Afin de mettre en lumière comme il se doit cette nouvelle édition du Leysin Village Alpin du Goût, le comité d'organisation a désigné un parrain. Un rôle qui incombera cette année à Elliott Hébert, cofondateur de la Brasserie des Vagabonds à Leysin (voir article ci-contre). Celui-ci succède à Elisa Giorgis, marraine de l'événement en 2024 et gérante de l'épicerie La Guintsette. Précisons encore que la Semaine du Goût mettra cette année à l'honneur un fruit que l'on a plaisir à retrouver dans bon nombre de plats: la tomate. De quoi, d'ores et déjà, aiguïser nos papilles en attendant la fin septembre. ■

COMITÉ DE L'ASSOCIATION LEYSIN VILLAGE ALPIN DU GOÛT:

Laurence Habegger
Alexandre Belogi
Elliott Hébert
Cyrielle Roussy
Julie Bolomey
Steffi Glauser
Alain Cornamusaz
Alphonse Garcia

Présidente / Municipalité
Vice-Président / ATALC
Parrain 2025 / Les Vagabonds
Comptable / ATALC
Animations / ATALC
Membre / ACAL
Membre / Brunch de clôture
Membre / Graphiste

- LEYSIN VILLAGE ALPIN DU GOÛT -

Elliott Hébert parrain de l'édition 2025



Cofondateur de la Brasserie des Vagabonds, Elliott Hébert a été élu parrain de cette 6^{ème} édition. L'occasion de recueillir ses impressions.

Votre réaction?

«J'ai été très touché par cette proposition. Depuis la création du Leysin Village Alpin du Goût, j'ai toujours essayé d'apporter ma contribution en proposant des événements intéressants avec la Brasserie des Vagabonds. C'est une belle reconnaissance pour cet engagement et je suis honoré d'avoir été choisi comme parrain de la manifestation.»

Pourquoi avoir accepté?

«C'est la même motivation qui m'a poussé à passer de l'informatique à la fabrication de bières: l'envie profonde de faire découvrir de nouvelles expériences et de nouvelles saveurs aux gens qui m'entourent. Cette année, le calendrier s'y prêtait bien. Entre Aigle, Ville du Goût, et le déménagement de la Brasserie des Vagabonds dans des locaux plus grands, c'était une excellente occasion d'apporter mon énergie à une édition qui promet d'être exceptionnelle.»

Comment allez-vous investir ce rôle?

«Je vais épauler le nouveau comité dans l'organisation de cette semaine gourmande. L'un des moments forts de mon implication sera bien sûr la Journée du Parrain, durant laquelle habitants et visiteurs pourront découvrir nos nouvelles installations à la route du Manège 13b. Ce sera une journée à la fois festive et gourmande, mettant à l'honneur les saveurs de notre terroir et, bien entendu, la bière.»

Pourquoi est-ce important, selon vous, de sensibiliser les gens au goût?

«Nous avons la chance d'avoir un grand nombre d'artisans passionnés dans notre village et notre région. Le meilleur moyen de faire vivre ce terroir et de soutenir ces artisans, c'est de goûter leurs produits et d'éveiller la curiosité des gens. Nous vivons dans un monde où tout tend à se standardiser et où la rapidité prime. C'est donc particulièrement essentiel que la jeune génération ait accès à des événements comme celui-ci, pour affiner son palais et découvrir des saveurs et une cuisine authentiques.»

Votre plat préféré en lien avec la tomate, qui sera le thème de la Semaine du Goût 2025?

«J'ai un faible pour la cuisine tex-mex et mexicaine, où la tomate joue un rôle central. Rien de tel qu'une salsa pico de gallo bien relevée, préparée avec des tomates bien mûres, pour sublimer des tacos ou accompagner un barbecue entre amis. En tant que sommelier suisse de la bière, voici un petit conseil d'accord: une bière Saison se mariera à merveille avec une ratatouille, grâce à ses arômes épicés et fruités, qui sublimeront les saveurs du plat.» ■



Association Leysin Village Alpin du Goût
1854 Leysin - gout@leysin.ch

Photos: José Crespo

11